

« La note rédigée dans la matinée par les plénipotentiaires luxembourgeois est un peu modifiée en suite de ces considérations. La députation s'élève avec force contre le traité dont il lui a été donné connaissance, elle considère le démantèlement comme une ruine pour la ville, l'entretien des fortifications comme impossible et déclare préférer une annexion quelconque à l'état des choses proposé ; elle fait des visites aux Plénipotentiaires pour exposer les griefs de la ville.

« Dans la soirée réception d'une note du Prince Henri annonçant que des plaintes officielles ont été portées au Roi du chef de l'attitude des Plénipotentiaires luxembourgeois dans la conférence du 7, ceux-ci ayant déclaré ne pas avoir des instructions. Le Prince au nom du Roi donne ordre formel de se conformer à ses instructions qui sont en résumé :

- 1) autonomie pleine et entière du Grand-Duché ;
- 2) neutralisation placée sous la garantie des puissances signataires du traité du 19 avril 1839.

« Et comme points accessoires, sans en faire des conditions sine qua non :

- 1) évacuation de la place par les Prussiens,
- 2) démantèlement à *frais communs*,
- 3) maintien de l'accession du Grand-Duché au Zollverein,
- 4) occupation de la forteresse par les troupes luxembourgeoises.

« Le Prince ordonne aux Plénipotentiaires d'adopter le projet du traité, pour ne pas être la cause de la guerre.

9 mai.

« Séance, Présentation des amendements, Adoption. La Prusse n'a pas pu indiquer le délai de l'évacuation.

10 mai.

« Séance. La Prusse n'était pas encore prête.

11 mai.

« Séance. Délai fixé après la ratification du traité. »

Rentré de Londres, Georges Ulveling sera promu officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Le 9 janvier 1868 il sera délégué pour représenter le Gouvernement au comité du Contentieux du Conseil d'Etat.

Le gouvernement de Tornaco qui avait bien mérité du pays, sera remplacé par un ministère Emm. SERVAIS — VANNERUS — THILGES — DE COINET, à qui incombera la charge de réformer la constitution en tenant compte de la nouvelle situation du pays créée par les décisions de la conférence de Londres.